

LANCEMENT PROGRAMMATION 2027

Territoire d'Aix En Provence



Contrat des possibles

Propositions attendues dans le cadre des projets de quartiers

Engagements « Quartiers 2030 »

SOMMAIRE

I – INTRODUCTION

II – LES PROJETS DE QUARTIERS (Proposition attendues)

III – MODALITES ET CONDITIONS DE DEPÔT DES PROJETS

IV. LES MODALITÉS D’INSTRUCTION DES PROJETS

V. PRISE DE RENDEZ-VOUS

VI. CONTACTS : AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

I. Introduction

Les déclinaisons territoriales de l'appel à projets Politique de la Ville 2027 par la Métropole Aix-Marseille-Provence sont une continuité de la mise en œuvre du Contrat des possibles, nouvelle stratégie territoriale pensée pour et avec les territoires.

Cette programmation s'appuie sur les caps de changement définis dans les projets de quartier, issus d'un travail partenarial entre l'ensemble des écosystèmes partenariaux des différents territoires. Ces caps traduisent les enjeux prioritaires identifiés localement à partir des conventions communales, et forment la base stratégique sur laquelle les projets déposés au titre de la programmation 2027 doivent s'inscrire.

L'objectif de cette dynamique est de permettre aux porteurs associatifs de proposer des actions en pleine cohérence avec les réalités de terrain et les trajectoires de transformation de chaque quartier.

Innovant, souple et évolutif, le Contrat des possibles encourage l'expérimentation locale et la créativité. Il s'appuie sur une dynamique de co-construction continue, dans laquelle les acteurs associatifs jouent un rôle clé pour faire émerger des solutions concrètes, efficaces et durables.

II. Les enjeux transversaux aux 4 projets de quartier

Les publics des QPV ciblés par les actions:

- Jeunesse
- Familles
- Personnes âgées-isolées-situation de handicap
- Femmes

La participation des habitants comme critère de priorisation des projets:

Une attention particulière sera portée sur les actions co-construites avec les habitants.

Les actions attendues sur chacun des quartiers répondront aux objectifs transversaux suivants :

- Favoriser l'accès à la pratique sportive diversifiée pour tous, en luttant contre les freins (freins financiers, mobilité, ...)
- Développer des actions en soirée, weekend et mois d'août adaptés aux publics jeunes mais aussi aux familles qui ne partent pas sur ces périodes de vacances ;
- Encourager la médiation culturelle pour faciliter l'accès à l'offre culturelle;
- Développer des actions permettant de mobiliser des publics jeunes (13-21 ans) en situation d'oisiveté ;
- Actions visant à prévenir l'entrée des jeunes dans le narco trafic (sensibilisation, aller vers, accompagnement dans le cadre du projet LIMIT'S)
- Faciliter l'inclusion numérique des publics les plus en fragilité et l'accès au numérique ;
- Favoriser la réussite éducative pour les plus jeunes ;
- Aide à la parentalité;
- Favoriser l'insertion professionnelle des publics : femmes, jeunes, personnes âgées ;
- Favoriser le développement économique sur les QPV aixois (accompagnement à l'entrepreneuriat, sourcing...)
- Accompagner les publics en fragilité sur l'accès aux droits, l'accès au Droit, l'aide aux victimes ;
- Développer les actions autour de la citoyenneté et favorisant la prévention de la délinquance ;
- Lutter contre toutes les formes de discriminations ;
- Développer des initiatives de recyclage et de réutilisation pour réduire les dépenses des ménages et promouvoir la durabilité (médiation énergétique, asso consommateur, tri sélectif..);
- Favoriser l'accès à la prévention santé , aux soins et en particulier la santé mentale des jeunes ;
- Favoriser les actions visant à l'amélioration du cadre de vie et l'appropriation positive des espaces;
- Prendre appui sur les temps forts de l'année et capitaliser sur les événements passés,

II. Le projet de quartier

Nom du
quartier

Beisson - St-Eutrope
*Un projet de quartier centré sur la revalorisation
patrimoniale et culturelle*

aps de Changements attendus

L'ambition du projet de quartier de Beisson s'inscrit dans une logique patrimoniale qui viendra **pérenniser les investissements des premiers projets ANRU**, prendre appui notamment sur **l'année Cézanne** à court terme et transformer par une valorisation et un rayonnement de l'image du quartier pour ses habitants : **apaisement, accompagnement social, mixité sociale et convivialité**

Les projets attendus :

- Favoriser le lien social par l'intergénérationnel
- Animation itinérantes
- Animations événementielles en impliquant les habitants
- Sensibilisation aux actions de recyclage, réemploi, développement durable
- Projets culturels permettant de faire rayonner le quartier
- Faciliter l'accès aux droits et aux démarches
- Médiation culturelle auprès des habitants / favoriser l'accès à la culture
- Renforcement de l'accompagnement social et professionnel des jeunes
- Renforcement des actions parentalité et éducation
- Soutien et prévention en direction des seniors
- Faciliter l'autonomie et le maintien dans le logement
- Pour les futurs projets santé, à prioriser la santé mentale, les compétences psycho-sociales, les seniors

II. Le projet de quartier

Nom du
quartier

Corsy – L'Illyade
Un quartier de rencontres et d'ouverture

Caps de Changements attendus

L'ambition du projet de quartier de Corsy – L'Illyade s'inscrit dans une logique de pacification et d'apaisement du quartier. La livraison d'une centralité (place Michel) en 2026 et l'expérimentation du budget participatif permettent d'amorcer ce travail mais il doit être poursuivi par la mise en œuvre de projets répondant aux enjeux suivants :

- Créer un espace de convivialité avec la nouvelle place à proximité du centre Albert Camus
- Travailler sur la mobilité inclusive: diagnostic/action à développer. Encourager et faciliter la mobilité
- Intégrer le territoire comme objet culturel attractif (Bastide du Jas ?)
- Favoriser les liens Corsy/L'Illyade et le Jas-de-Bouffan
- Sensibiliser sur la sécurité routière

- Conforter la pratique sportive tout public

- Favoriser l'insertion professionnelle profiter de la proximité du quartier avec pôle emploi pour des expériences/expérimentations

- Développer des initiatives de recyclage et de réutilisation pour réduire les dépenses des ménages et promouvoir la durabilité (médiation énergétique, asso consommateur, tri sélectif..)

- Pour les Futurs Projets santé à prioriser: une attention particulière aux actions santé environnement, les projets en lien avec l'alimentation.

II. Le projet de quartier

Nom du quartier

Encagnane
Un quartier innovant au cœur du lien social

Objectifs de Changements attendus

Le projet de quartier d'Encagnane s'appuie sur ce qui fait la force du quartier à savoir, **la transformation des espaces publics** (Parc intergénérationnel, Place Romée de Villeneuve , apport de mixité sociale, création d'équipements...) avec le NPRU et **l'innovation sociale** (expériences innovantes: tiers lieu habitant, gaming house de l'insertion, ...). Des projets, qui permettront de poursuivre ce travail, seront privilégiés en répondant aux enjeux suivants :

- Favoriser l'insertion des jeunes sans qualification
- Renforcement des actions en matière d'éducation (R.E. sport loisir culture citoyenneté)
- Développer une offre jeunesse sur des temporalités adaptées (soir/week end)
- Accompagner les jeunes sur les questions de santé mentale (permanence, repérage...)
- Sensibiliser sur les conduites à risques.

- Encourager l'implication des habitants dans la gestion de leur quartier, à travers des dispositifs de participation citoyenne et des lieux ressource de rencontres et de partages (Tiers lieu, chantiers participatifs, jardins partagés...)

- Identifier et soutenir les porteurs de projets entrepreneuriaux locaux, en facilitant leur accès aux ressources et à l'accompagnement (lien carrefour de l'entreprenariat, ...)
- Développer des actions solidaires en directions de tous les publics (seniors, intergénérationnel...)

- Développer des actions de médiation sociale pour aller vers les habitants, favoriser l'intégration et résoudre les conflits sur le territoire.
- Travailler sur les problématiques de santé mentale sur l'espace public et au sein du parc d'Habitat social

- Faciliter l'autonomisation numérique.
- Accompagner le relogement des familles dans le cadre du NPRU (Calendal Mejane)
- Soutenir et renforcer les actions d'apprentissage de la langue (FLE)
- Favoriser les actions permettant un meilleur accès aux droits (juridique, numérique, administratif)

- Soutenir les actions d'accès à la santé

- Offrir un accès facilité aux activités sportives, culturelles et récréatives pour les habitants de tous âges (programmation, tarif adapté, aller-vers, médiation...)

- Favoriser l'insertion des publics éloignés : Accompagner les publics éloignés de l'emploi à travers des dispositifs d'insertion et de formation
- Favoriser la levée des freins, ainsi que les actions d'aller-vers

II. Le projet de quartier

Nom du quartier

Le Jas de Bouffan
Le Jas de Bouffan en mouvement

Caps de Changements attendus

Le projet de quartier du Jas de Bouffan s'appuie sur la capitalisation des jeux Olympiques avec la présence de certains équipements d'ampleur mais aussi les aménagements de proximité autour du sport qui ont été faits (soutenus par l'ANS): micro site, aires de fitness, aménagements sportifs... ainsi que la dynamique des nocturnes sportives du mois d'aout.

L'objectif poursuivi est une cohésion par la cohérence de l'offre, des aménagements et des cheminements.

Les projets attendus doivent pouvoir amplifier cette cohésion d'ensemble en répondant aux objectifs suivants :

- Favoriser les temps forts accessibles sur le territoire: évènements culturels, sportifs, nocturnes sportives célébration des 50 ans du quartier
- Favoriser la médiation administrative
- Soutenir les entrepreneurs locaux: Repérage des talents/Favoriser la formation et le réseau.
- Soutenir des initiatives parentales autour de l'école, évènements scolaire, soutien des temps d'échanges parents/asso/Enseignants...
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des enfants présentant des difficultés spécifiques pour éviter le décrochage scolaire
- Accéder facilement aux clubs et équipements sportifs
- Adapter les horaires et les temporalités des propositions : soirée, week end, aout noel
- Sensibiliser aux conduites dangereuses: santé, sécurité routière, consommation
- Favoriser le lien jeunes acteurs de l'emploi
- Soutenir l'accès aux formations et orienter les plus éloignés vers des dispositifs adaptés (O2R/E2C)
- Aller vers les publics les plus éloignés
- Prévenir l'entrée dans les trafics
- Soutenir les actions permettant une meilleure appropriation des transports en commun et la mobilité à chaque âge
- Favoriser l'ouverture sur la ville et soutenir l'accès à l'offre culturelle aixoise
- Sécuriser les cheminements et espaces (vidéoprotection bailleur/entretien aménagement)
- Faciliter les déplacements et propositions pour les publics isolées/personnes âgées
- Créer des temps forts de cohésion sur le territoire
- Futurs Projets santé à prioriser: une attention particulière sur les projets jeunesses et la Parentalité, l'Alimentation (éventuellement en lien avec l'activité sportive) , le sommeil, les écrans

IV. Les Modalités de depot

Pour la programmation 2027, les dossiers de demande doivent être déposés uniquement sur la plateforme Dauphin (pas de dépôt sur la plateforme de la Métropole) : <https://usager-dauphin.anc.t.gouv.fr>

Le porteur de projet doit déposer un dossier unique par action pour l'ensemble des partenaires du contrat de ville visé. Il convient de suivre les consignes de saisie des données avec rigueur notamment sur les éléments suivants : intitulé / thématique / localisation(s) / répartition des financements dans le budget prévisionnel et attestation sur l'honneur.

Pour vous guider sur la plateforme Dauphin, en complément du guide DAUPHIN d'aide à la saisie, vous trouverez en annexe de cet appel à projet un tutoriel précisant la méthode à suivre spécifique au contrat de ville

Après la validation des projets en comité de pilotage, certains financeurs (Département, bailleurs et certaines communes) vous demanderont un dépôt spécifique des dossiers , et/ou des pièces complémentaires, ayant fait l'objet d'un financement de leur part au titre de la programmation.

Pour vous guider sur la plateforme Dauphin, en complément du guide DAUPHIN d'aide à la saisie, vous trouverez en annexe de cet appel à projet un tutoriel précisant la méthode à suivre spécifique au contrat de ville

Budget prévisionnel du projet :

Le montant total sollicité en CDV doit être divisé par le nombre de financeurs potentiels (soit 5) : Etat/Ville/ CD13/MAMP/Bailleurs sociaux (montant bailleur doit être lui-même subdivisé par le nombre de bailleurs potentiellement concernés).

Les porteurs de projet sont tenus d'assurer la présentation d'un plan de financement, sur lequel devra apparaître l'ensemble des financements liés à l'action, y compris ceux de droit commun : nécessité de préciser les services (PDV ou DC) pour chaque financeur sollicité.

V. Les Modalités d'instruction des projets

8 juin : Lancement AAP Aix En Provence

Juillet/août/septembre : rencontre porteurs sur sollicitation de l'équipe PV avant le dépôt

18 septembre minuit : clôture de l'AAP CDV

19 septembre au 2 novembre : instruction des projets par les partenaires (Etat/Métropole/CD13/Ville/Bailleurs sociaux)

2 au 6 novembre : organisation des comités techniques d'instruction (Etat/Métropole/CD13/Ville/Bailleurs/CAF)

16 au 23 novembre : organisation des comité de pilotage par commune : validation de la programmation CDV 2027



VI. Prise de rendez vous avant

dépôt:

Equipe opérationnelle – Vos Interlocuteurs

Ville d'Aix-en-Provence-direction politique de la ville:

Réussite éducative - Parentalité, Culture, Numérique, Seniors

Marie-Pierre THIEC – thiecmp@mairie-aixenprovence.fr – 07 60 59 70 92

Sport

Abdelkader BENDELLAA – bendellaaa@mairie-aixenprovence.fr – 06 98 97 55 86

Cadre de vie – GUSP- NPRU

Sophie DI GIULIO– digiulios@mairie-aixenprovence.fr – 06 62 24 17 28

Emploi-Insertion-Développement économique

Hanene IABRAZZO - ibrazzoh@mairie-aixenprovence.fr- 06 37 88 24 54

Prévention de la délinquance, accès au droit, citoyenneté, tranquillité publique, aides aux victimes

Nadia MOKADEM – mokademn@mairie-aixenprovence.fr- 06 62 14 13 19

VI. Contacts : Autres dispositifs de financement

L'équipe projet Etat/Métropole/Ville/CD 13 co-instruit l'ensemble des projets déposés sur les différents appels à projet afin d'optimiser l'utilisation des financements sur les différents dispositifs. Dans un souci de cohérence et d'organisation territoriale merci d'informer l'équipe territoriale de la ville d'Aix en Provence pour un dépôt sur les différents fonds déployés par la Métropole (cf vos interlocuteurs thématiques page 12).

Métropole Aix-Marseille-Provence

Direction Politique de la Ville, Renouvellement Urbain, Insertion par l'Emploi et Innovation Solidaire

Service Insertion Sociale et Politique de la Ville Secteur Nord- Division Aix-En-Provence

Chefs de Projet Politique de la Ville

Anne-Laure ARTIGE – annelaure.artige@ampmetropole.fr – 06 20 28 65 77

Adrien COTTE - adrien.cotte@ampmetropole.fr – 06 18 42 54 24

Thierry NICOLAS – thierry.nicolas@ampmetropole.fr - 06 46 16 57 39

Santé

Coordinatrice Atelier santé Ville Caroline BUISSART – caroline.buissart@ampmetropole.fr

Préfecture des Bouches du Rhône

Déléguée du Préfet Aix En Provence - Aubagne

Nadia DAHAMNI - nadia.dahamni@bouches-du-rhone.gouv.fr

Conseil Départemental des Bouches du Rhône Service Politique de la ville et habitat

Romain LOPES - Romain.lopes@departement13.fr

Caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône

Marielle SIGNORET - marielle.signoret@cafarseille.cnafmail.fr –

06 27 39 72 25